

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Brumaire, an VII.



Formation d'établissements de tout genre en Egypte. — Arrestation du schérif d'Alexandrie, qui entretenoit des intelligences secrètes avec les Mameloucks. — Nouvel emprunt forcé dans la république romaine. — Arrestation de tous les émigrés français à Rome. — Armement de la marine suédoise et danoise. — Nouveaux détails sur l'échec essayé par la division de Brest. — Résolution sur les rentes perpétuelles de 600 francs et au-dessous.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n^o 423, butte des Moulins, à Paris.

EGYPTE.

Extrait d'une lettre particulière écrite du Caire, le 2 fructidor, par le général Dupuy, commandant dans cette ville, à un de ses amis.

« Nous formons ici une colonie & des établissemens en tout genre. Tout semble prospérer ; & la fortune n'abandonne pas notre héros. Nous célébrons avec enthousiasme les fêtes de Mahomet ; nous trompons les Egyptiens par notre attachement à leur religion. Ce pays-ci deviendra une conquête inappréciable ; & avant que ce peuple ignorant revienne de sa stupeur, tous les colons auront le tems de faire leurs affaires. Nous remplaçons des scélérats qui ne laissoient au peuple que la chemise. Notre aménité paroît extraordinaire aux habitans, quoique nous soyons obligés de les tenir sous un régime sévère. »

« Buonaparte est toujours le même ; il n'a pas dormi qu'il n'ait eu chassé les deux beys régnans ; l'un, Ibrahim, dans les déserts de la Syrie ; l'autre, Murat-Bey, au-dessus des cataractes du Nil.

« Dans trois jours, nous devons célébrer la fête de Mahomet.

« Voilà le bean. A présent, je vais te faire voir le revers de la médaille. (*Suit la narration du combat naval*). Les Anglais nous ont renvoyé tous nos blessés & prisonniers ; ils n'ont gardé qu'une centaine d'officiers. Le capitaine Perrée commande la flottille française sur le Nil, & reste, comme moi, au Caire.

« Ah ! si tu voyois nos soldats ! ils ont chacun un gros âne qui galope ventre à terre ; ils sont on ne peut plus contents ; & dans l'affaire qu'a eue ma brigade, elle a gagné plus de 300 mille francs. L'or roule, & cent louis sont une chose commune parmi nos volontaires.

« On a ici trois livres de superbe bled pour un sou ».

Extrait d'une lettre d'Alexandrie, du 8 fructidor.

« Le premier sentiment que les habitans de ce pays ont éprouvé à notre arrivée, a été l'effroi. Ils se cachoient & enfouissoient leurs comestibles ; ce qui d'abord fit éprou-

ver à notre armée une disette de vivres. Mais à cette première impression succéda la confiance que la bonne discipline de nos troupes & la sagesse de Buonaparte leur inspirèrent. Alors les marchés d'Alexandrie furent pourvus de tout. Les poules, les oyes, les pigeons, les veaux, tous les animaux dont ce pays abonde, nous furent apportés avec profusion. Pour rendre le commerce plus facile, une commission fixa la valeur des monnoies respectives. L'écu de six francs fut porté à cent soixante para. Le para est une monnoie de billon moindre en grandeur qu'un denier de France. Les Alexandrins firent d'abord assez peu de cas de notre numéraire. Ils craignoient de perdre au change. Mais ils sont bientôt revenus de cette erreur.

Buonaparte, dès son arrivée, mit ses premiers soins à gagner la confiance & l'amitié du schérif. Celui-ci portant la main sur sa poitrine, en invoquant *Allah*, lui protestoit de sa reconnaissance. Mais le général s'aperçut bientôt que le traître avoit des intelligences secrètes avec les mameloucks, & tramoit un soulèvement. Il le fit enlever & conduire à bord de l'*Orient*, d'où il fut transféré, avant la catastrophe, sur un brick dans les eaux du Nil. Buonaparte exigea pour otages les enfans des plus notables du pays. Par ses proclamations, il a ordonné qu'on respectât les usages & les pratiques de ces peuples.

« Le général fait construire deux batteries qui dominent Alexandrie & la plage. La première sur la route du Caire, l'autre à l'entrée du port vieux. Le vaisseau le *Dubois* & le *Causse*, de 64 pièces de canon, 7 frégates & environ 300 bâtimens de transport sont à l'ancre dans le port vieux. Les Turcs seuls y avoient le privilège exclusif d'entrée.

« Le général qui pense à tout a d'abord établi un lazareth, le premier qu'on ait vu dans les échelles orientales. La commission des sciences & des arts, présidée par Monge, s'occupe des moyens de garantir les Français de la peste & d'entreprendre, s'il est possible, ce fléau dévastateur. Kléber commande la garnison d'Alexandrie, composée d'environ 5000 hommes, qui campent dans un vaste emplacement hors de la ville.

« Alexandrie, ainsi que toutes les autres villes de l'Egypte, autrement bâties que nos villes d'Europe, n'offre pas de grands édifices qui puissent servir de casernes. Les maisons sont petites & le soldat ne peut loger chez l'habitant. Ce camp présente un coup-d'œil agréable & nouveau. Nos troupes, pour se garantir des abondantes rosées, qui, dans ces climats, suppléent au manque de pluies, ont construit, en guise de tentes, de petites cabanes couvortes de feuilles

de palmier : ce qui rend la perspective du camp pittoresque. De là, on découvre l'obélisque de Cléopâtre en granit rouge, couvert d hiéroglyphes. La commission des sciences & arts en a fait désocter la base qui étoit enfouie. Rosette est la ville la mieux bâtie de l'Egypte. Le général Menot y commande la garnison qui se monte à deux mille hommes.

Après avoir réglé le sort d'Alexandrie, de Rosette, & laissé ses ordres à leurs commandans respectifs, Buonaparte fit défilér ses colonnes vers le Caire; il passa le Nil sur les Schermes, bateaux turcs d'une singulière construction, & entra au Caire, dont l'occupation le mit en possession de toute l'Egypte.

Malgré ses fatigues & des marches pénibles à travers des déserts brûlans, l'armée a montré un courage inébranlable. Buonaparte, toujours calme, lui inspire une confiance sans bornes.

ITALIE.

De Rome, le 18 vendémiaire.

On continue avec activité le recrutement dans toutes les parties de notre république. On espere que cette levée fournira 40 mille hommes.

Pressé de pourvoir aux besoins de la république, le gouvernement vient d'imposer un nouvel emprunt forcé, montant à 600 mille piastres effectives (environ trois millions de France) payables en trois termes égaux, par tous les contribuables des différens départemens. Sont exceptés 1°. ceux qui ont moins de 300 écus de rente; 2°. ceux qui ont moins de 1000 écus de rente, & qui ont huit enfans; 3°. ceux qui ayant plus de mille écus de rente, ont déjà payé le premier emprunt forcé imposé aux familles riches le 28 messidor.

On vient d'arrêter tous les émigrés français qui étoient à Rome; & après avoir mis le scellé sur leurs papiers, on les a traduits au château Saint-Ange.

De Livourne, le 21 vendémiaire.

Un bâtiment albanien, qui a jetté l'ancre le 14 de ce mois à Trieste, a annoncé que l'escadre combinée russe & ottomane étoit arrivée à Naples de Romanie.

On mande d'Ancône que la bombarde française la *Frimaire*, a saisi & amené à Corfou quatre bâtimens sous pavillon turc. Les Français ont augmenté considérablement les fortifications d'Ancône.

Suivant les dernières lettres de Naples, la tranquillité est entièrement rétablie à Portici & dans les environs. Les auteurs du soulèvement ont été arrêtés.

Les officiers français qui se trouvoient à bord des deux vaisseaux anglais arrivés à Naples le 2°. jour complémentaire, ont été remis en liberté sur leur parole. Ils sont arrivés le 2 à Rome, au nombre de 32.

HONGRIE.

De Semlin, le 14 vendémiaire.

Le pacha de Belgrade a fait arrêter depuis peu de temps, plusieurs personnes prévenues de haute trahison. Dix-huit ont déjà été suppliciées. Plusieurs d'entr'elles se sont sauvées par la fuite & se sont retirées dans des bois.

Il se confirme que les troupes ottomanes se sont emparé des ouvrages extérieurs & d'un des faubourgs de Widdin, après un combat très-opiniâtre & très-sanglant.

De Brunn, le 19 vendémiaire.

La descente en Egypte a causé une très-grande sensation dans toute la Turquie. La défiance est telle contre

les Français dans toutes provinces de l'Empire ottoman, qu'on ne se borne pas à les arrêter, mais qu'on arrête aussi leurs femmes & leurs enfans.

Suivant les lettres de la Bosnie, il se fait de grands préparatifs de guerre dans cette province. Les Turcs courent se ranger sous l'étendard de Mahomet, & l'on voit jus-qu'à des jeunes gens de quatorze à quinze ans s'enrôler dans les nouveaux corps qui se forment.

Les derniers avis de Constantinople portent que le reste de la flotte turque a mis à la voile pour aller se réunir à l'escadre qui est entrée dans l'Archipel.

La flotte de Nelson a été renforcée par six brûlots turcs.

ALLEMAGNE.

Des bords du Mein, le 1^{er} brumaire.

Des lettres de Hambourg, du 24 vendémiaire, annoncent que la Suede & le Danemarck arment toute leur marine. Leur intention paroît n'être néanmoins que d'assurer leur neutralité, & tout au plus de donner plus de poids à des réclamations concernant les atteintes portées à la liberté de leur navigation & à la sûreté de leur commerce; car le Danemarck, où respire toujours le génie pacifique du feu comte de Berthorff, a prouvé son aversion pour la guerre; & l'impuissance, au moins financière de la Suede, ne permet pas de lui supposer des vues hostiles.

ANGLETERRE.

De Londres, le 22 vendémiaire.

On mande de Gibraltar, qu'il y est arrivé une division anglaise, dans laquelle se trouvent quatre vaisseaux de guerre, dont trois sont des prises françaises. Les autres prises y sont attendues d'un moment à l'autre.

Parmi les nombreuses dépêches de Buonaparte saisies & envoyées de Constantinople à notre secrétaire d'état, il y a une lettre du jeune Beauharnois, beau-fils de Buonaparte, à sa mere, & une autre de Tallien à sa femme. Il y rend compte des difficultés qu'ils ont éprouvées.

M. Pitt vient de concevoir un nouveau projet de finances; tous les revenus annuels au-dessous de 200 l. sterl. seroient taxés à raison de 10 pour cent. Le but seroit d'atteindre les fortunes en porte-feuille. Un autre article de ce projet contient le rachat des taxes sur les maisons & les fenêtrés, de la même manière que celui des taxes sur les terres.

On prétend que Londres sera déclaré *port franc*.

Il est arrivé de Calais à Douvres un bâtiment danois, chargé de dépêches du directoire pour le gouvernement. On les dit relatives à l'échange des prisonniers.

La flotte qui a mis dernièrement à la voile de Cork pour l'Amérique, a été dispersée huit jours après par un coup de vent.

Les forces navales stationnées pour défendre les côtes d'Irlande consistent, savoir: à Cork, quatre vaisseaux de ligne de 64 à 74 canons; entre Cork & le cap Clare, cinq frégates, de 32 à 38 canons. Cette escadre a dû être jointe par le *Ramillies*, de 74; la *Révolutionnaire*, de 44; la *Dryade*, de 36; & le *Hasard*, de 16 canons.

Il y a, outre cela, six frégates & quelques petits navires croisant sur les côtes du Nord.

Le parlement d'Irlande doit être prorogé; on passe un vote de crédit d'un million de liv. sterl.

L'Irlandais uni, Roger O'Conor, qui n'a voulu souscrire à aucun arrangement, avec le gouvernement d'Irlande, vient de demander à être mis en jugement, & rendu à la liberté.

En conséquence des ordres positifs de la cour de Madrid, toute communication a été interdite entre la flotte espagnole & la nôtre. On dit même que l'amiral Massaredo a été repréhensé pour ses civilités envers l'amiral anglais.

Le capitaine Trowbridge est resté devant le port d'Alexandrie, dont il fait le blocus avec six vaisseaux de ligne.

Le *Lion*, de 64 canons, doit avoir rejoint la flotte de Nelson dans la Méditerranée : il est chargé de munitions de toute espèce.

Si Nelson n'a point rencontré la flotte française avant qu'elle arrivât à Alexandrie, c'est qu'il a été induit en erreur par un vaisseau neutre que Buonaparte avoit dépêché pour le tromper. Ce vaisseau lui dit que la flotte avoit quitté Malte trois jours plutôt; en conséquence, l'amiral la croyant plus avancée, se porta directement sur Alexandrie, tandis que Buonaparte s'y rendoit par Candie.

Les fonds sont à 51 $\frac{1}{2}$.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Brest, le 2 brumaire.

Aux tristes détails donnés hier sur la division de Bona-parte, il faut joindre ceux-ci :

Notre flotille a été dix-huit jours contrariée par les vents; elle a ensuite inutilement tenté son débarquement dans plusieurs baies d'Irlande. Par-tout elle a trouvé l'ennemi en force. C'est dans la baie de Killala, lieu de sa destination, qu'elle a été surprise par six vaisseaux de ligne anglais; 15 mille hommes de cavalerie l'y attendoient aussi.

La frégate *l'Embascade* a coulé bas pendant l'action. Le *Bellone* & le *Coguille* ont été obligés de se rendre avec le vaisseau *le Hoche*. Le *Loire* & le *Romaine* ont été échappés; le *Résolue* avoit été trop maltraitée par la tempête pour prendre part au combat. On ignore jusqu'où elle se trouve restée.

Une autre frégate est, dit-on, rentrée à Rochefort. On espère apprendre aussi le relâchement de deux autres. C'est le 21 vendémiaire que ce combat naval a eu lieu.

D'Anvers, le 4 brumaire.

Je vous écris à tout hasard, sans savoir si le courrier partira, parce qu'il peut bien être arrêté par les brigands. Ce sont des espèces de chouans; car ils pillent & dévastent par-tout où ils passent. D'ici jusqu'aux anciennes limites de la république, les Français seront mal sur les routes, tant que ce soulèvement durera. Le directeur des vivres arrive; il a été arrêté deux fois, & ne s'est sauvé des mains des brigands qu'en parlant flamand & en jurant contre les Français.

Les troupes sont arrivées, & les Français réunis ne peuvent plus courir de risques.

Pour peu qu'on voie d' fermentation intérieure, on doit mettre notre ville en état de siège. Mais c'est uniquement une mesure de sûreté.

De Bruxelles, le 5 brumaire.

Différentes affaires ont encore eu lieu hier entre les troupes républicaines & nos révoltés; beaucoup de ces derniers ont été arrêtés dans différens cantons ruraux; quarante en'autres dans un village à deux lieues d'ici, avec cinq drapeaux.

Quelques villages d'Englien ont aussi levé l'étendard de la révolte. Les garnisaires qui se trouvoient dans ces communes pour y assurer le recouvrement des contributions, ont été fusillés. Cette troupe a choisi pour chef un ancien soldat autrichien. Elle a pillé plusieurs maisons

de campagne situées le long du canal de Bruxelles à Anvers, parce que les propriétaires étoient acquéreurs de domaines nationaux. Elle brûle par-tout les greffes des municipalités.

Le général Béquinat est arrivé avant-hier, venant de Malines. Il a pris à Vilvorde, ville à un myriamètre d'ici, des otages, parce que les habitans montraient des dispositions favorables aux rebelles.

Le 3^e régiment de hussards, ci devant Esterhazy, est attendu en cette ville. D'un autre côté, on fait marcher beaucoup de troupes par la Flandre vers le pays de Vaes, où la rébellion a commencé; ces troupes empêcheront les révoltés d'entretenir des communications avec les Anglais. On a lieu d'espérer, d'après les mesures adoptées, que le calme & la tranquillité seront bientôt rétablis. Cependant les caisses publiques qui étoient à Bruxelles en sont parties pour se rendre à Valenciennes.

Les citoyens les plus riches de cette ville, les banquiers, les négocians & autres, sur l'invitation des autorités constituées, se sont réunis hier. Ils vont s'organiser en garde nationale sédentaire, destinée à faire respecter les personnes & les propriétés.

La commission militaire a dû commencer aujourd'hui à juger ceux des rebelles pris les armes à la main; ils sont au moins au nombre de cent dans nos prisons.

Des lettres de Dusseldorff annoncent que 60 pièces d'artillerie, avec un corps de canonniers & deux régimens d'infanterie prussienne, viennent d'arriver en Westphalie. D'autres troupes sont en marche pour la même destination.

De Paris, le 7 brumaire.

L'intention du ministre de la police, lorsqu'il a pris le chef du bureau des émigrés parmi les commissaires du directoire dans les départemens, paroît avoir été de dérouter l'intrigue & de rendre les sollicitations moins dangereuses, en confiant ces fonctions délicates à un homme sans relations & sans entours dans Paris.

Le directoire, entraîné, en ce moment, par les affaires générales les plus importantes, n'a que peu de tems à donner aux réquisitions. Depuis quelque tems, un certain nombre d'individus a été maintenu sur la liste définitive.

Les premiers couriers d'Allemagne vont peut-être faire cesser la longue incertitude où l'on est toujours sur les chances de guerre ou de paix.

L'entrée de 20 mille Autrichiens dans le pays des Grisons paroît se confirmer. On les dit commandés par le général Bellegarde. Si cela est, il sera difficile de n'en pas conclure que l'empereur est à-peu-près décidé à reprendre les hostilités.

Le citoyen Maignet, capitaine de hussards & instituteur du manège de Versailles, vient d'être choisi par le général Jourdan, pour un de ses aides-de-camp.

Le conseil militaire de la 17^e division a condamné à 5 ans de fers, Ambroise Basse, Antoine Limousin & Louis Lamule, convaincus de désertion à l'intérieur. Ce dernier est un réquisitionnaire qui avoit abandonné son détachement pendant qu'il étoit en route pour Strasbourg.

On a arrêté, avant-hier, au corps-de-garde de la porte Honoré, un individu qui venoit de passer avec son cabriolet sur le corps d'une femme. Il a voulu se sauver; mais les dragons l'ont arrêté, en le menaçant de leurs sabres.

Le département de la Seine a arrêté, que tous les instituteurs & institutrices seroient tenus de faire disparaître les signes d'une culte quelconque, des lieux destinés à l'ins-

fruction de leurs élèves. Les municipalités sont chargées de faire des visites pour assurer l'exécution de cet ordre. Il a aussi arrêté qu'il seroit fait un recueil des chants patriotiques, qui seront appris aux élèves des écoles primaires & particulières, ainsi qu'à ceux des autres maisons d'éducation.

— Le général Berruyer, commandant en chef des Invalides, a fait arrêter un infirmier de cette maison, nommé Clapier, accusé d'avoir maltraité un malade, au point de lui casser la cuisse, & d'avoir au moins accéléré, quelques jours auparavant, la mort d'un autre par sa cruauté. Les reproches qu'on lui fait sont si graves, que nous craignons qu'ils ne soient dictés par quelque ressentiment particulier; au reste, il sera regardé & sans doute puni comme un monstre, s'il ne parvient à se justifier.

— Le discours que Fouché (de Nantes) a prononcé le jour de la présentation de ses lettres de créances au nouveau directoire de la république cisalpine contient des idées générales, des expressions d'amitié & de fraternité, & des conseils de sagesse & de modération, adressés aux magistrats auprès desquels il représente la république française. On voit que le nouvel envoyé évite avec soin de s'expliquer sur la position actuelle & sur les derniers événemens de la république cisalpine. Il parle de la paix générale, mais c'est pour déclarer encore éloigné cet heureux moment, quoique le gouvernement français ne présente que l'olivier à la coalition de ses ennemis. Fouché (de Nantes) présage ensuite, & avec raison, des triomphes & pour la liberté, & pour les républiques, si on les force encore une fois de vaincre.

— Nos journaux officiels ne disant encore absolument rien des changemens de la république cisalpine, on ne peut jusqu'ici présumer quelle est l'opinion de notre directoire à ce sujet.

— Le citoyen Porro est nommé ministre de la police générale à Milan. C'est pour la seconde fois qu'il est porté à cette place.

— Un journal d'au-delà du Rhin, donne la très-in-vraisemblable nouvelle d'un traité particulier entre la Prusse & l'Autriche, tendant à assurer la paix & la tranquillité de l'Allemagne.

— Le duc de Parme vient de mettre en réquisition toute l'argenterie des particuliers & des églises, afin de payer huit millions que réclame la république française pour la cession de toutes les abbayes, situées dans ses états & qui appartenoient autrefois au pape.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DUBOIS (des Vosges.)

Suite de la séance du 6 brumaire.

Voici le texte de la première des résolutions prises hier à la suite du comité général :

Art. 1^{er}. Tout créancier actuel de 600 fr. de rente perpétuelle & au-dessous jusqu'à 99 fr., liquidée ou à liquider, sera, sur la déclaration comme il n'a point d'autre partie de rente en perpétuel à réunir, liquidé moitié en tiers consolidé & moitié en bons de deux tiers mobilisés.

II. Tout créancier qui a 99 fr. & au-dessous de rente constituée en perpétuel, liquidée ou à liquider, sera, sur pareille déclaration, liquidée pour 50 fr. de rente en tiers consolidé; & pour le surplus, seulement en bons de deux tiers mobilisés.

III. Tout créancier en rentes constituées en perpétuel, liquidées ou à liquider, dont la créance est au-dessous de 50 fr. de rente, sera, sur pareille déclaration, liquidée pour la totalité de la créance, en tiers consolidé provisoire.

IV. Les mêmes dispositions seront appliquées aux créanciers des rentes viagères.

V. Tout créancier qui seroit reconnu avoir fait une fausse déclaration, perdra toutes ses parties de rente sur l'état.

(Nous donnerons demain le texte d'une autre résolution relative aux acquéreurs de domaines nationaux qui doivent encore une partie de leurs acquisitions, & qui seront obligés de se libérer en numéraire suivant la valeur représentative des assignats au cours du tems.)

Séance du 7 brumaire.

Boulay-Paty, par motion d'ordre, expose que la loi qui permet à chacun d'avoir chez lui dix livres de poudre à tirer, peut, dans les circonstances, & sur-tout dans les campagnes, avoir le plus mauvais effet; il demande le renvoi à une commission, pour qu'elle examine les mesures à prendre. — Le conseil passe à l'ordre du jour.

Guyot-Desherbiers monte à la tribune pour soumettre à la discussion le projet de résolution sur les dépenses du ministère de la justice qu'il a présenté dans la séance du 4^e jour complémentaire.

La discussion alloit s'engager, quand le rapporteur s'est trouvé mal; il est tombé dans la tribune, & on a été obligé de l'emporter. Le président a annoncé quelques instans après que cet accident n'avoit pas de suites fâcheuses.

Le conseil a procédé ensuite au scrutin pour le renouvellement de la commission des inspecteurs; & après avoir nommé les bureaux chargés de dépouiller ce scrutin, il s'est formé de nouveau en comité général, toujours pour les finances.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen PEREZ (de la Haute-Garonne).

Séance du 7 brumaire.

Sur le rapport de Duffau, le conseil approuve les résolutions du 16 vendémiaire, qui statuent sur les opérations des assemblées primaires & communales de Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Solemieux, Gumines, de la Montagne, de Lavieux; de Saint-Priest, de Monteau, de Boen. Il rejette celles relatives aux opérations de l'assemblée communale de Valbenoite, & de celles de Saint-George en Cousan.

Arioux propose l'approbation de la résolution du 12 vendémiaire, relative à la répartition de 210 millions de contribution foncière pour l'an 7. Il propose aussi de donner l'impression des mémoires remis par divers membres du conseil, à la commission dont il est l'organe, & qui tous donnent des lumières dont on pourra profiter pour l'établissement d'un nouveau système de répartition en l'an 8.

Le conseil ordonne l'impression des mémoires & le rapport, & approuve la résolution.

Bourse du 5 brumaire.

Rente viagère, .. fr. — Rente provisoire, 16 fr. 25 c. — Tiers con., 15 fr. 63 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 2 fr. 26 c. — Bons $\frac{1}{3}$, 2 fr. 24 c. — Bons $\frac{1}{4}$, 34 fr. — Le reste du cours est le même qu'hier.

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n^o. 423.

Ordre donné
Nouvelles
par le d^u
prussiens

Le prix d^e
23 fr. pour
Les Loix
Souscripteur
complens qui
liere pour 6
Les lettres
franc de por
neux, n^o. 4

Hier, la
la naissance
le prince de
On parle
roit hier que
la marine,
qui a déjà c
Lex-gouv
l'obtenir un
ement de co
ste place. S
ie & d'acti

Le roi, a
nt ecclési
ous les bi
rgent, les
profitent de
n achetant
ameux d'er
Francesco
comme ils
partagent av
terminée à
elle prév
envoi arbit
s injustes
ous se prép

L'ambassa
Naples po
rs de l'ent
reine y c